

Séance publique du 30 octobre 2000

Délibération n° 2000-5881

commission principale : domaine et administration générale

commune (s) : Oullins

objet : **Autorisation d'un dépôt de permis de construire par la Commune sur un terrain situé 11, rue de la Convention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière -
Service opérationnel - Subdivision sud

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 octobre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

En concertation avec le DSU, la commune d'Oullins a convenu de déplacer sa halte-garderie dont les locaux actuels sont inadaptés et de l'intégrer dans un pôle petite enfance dont la construction se ferait sous sa maîtrise d'ouvrage.

Le site retenu pour accueillir ce projet est un terrain communautaire utilisé actuellement comme parc de stationnement, situé 11, rue de la Convention et cadastré sous les numéros 74, 75 et 76 de la section AM.

Avant que ne soient définies les modalités de cession ou de mise à disposition dudit terrain à la commune d'Oullins, il conviendrait, d'ores et déjà, que cette dernière puisse déposer un permis de construire ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission domaine et administration générale ;

DELIBERE

Autorise la commune d'Oullins à déposer sur ledit terrain, un permis de construire, étant précisé que cette autorisation ne permet pas de commencer les travaux et ne préjuge en rien de la décision qui sera prise concernant la cession ou la mise à disposition de ce terrain.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,